	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 23100</p>
---	--	---

SEANCE du : 19 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 13 juin 2023.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Philippe BARON	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Jamel CHENIOUR	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Bruno BODIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Hélène BROUSSEAU	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAudeau
Florence BAZZOLI	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Philippe ROBIN - pouvoir à Marie JARRY	Constance MACKOW - pouvoir à Rodolph THIBAudeau	Stéphanie FILLON - pouvoir à Emmanuelle MENARD
Sandrine DELUGEAU	Anita BRIFFE - Pouvoir à Florence BAZZOLI	Véronique VILLEMONTAIX - pouvoir à Bruno COTHOUIS

Secrétaire de séance : Nathalie MOREAU, assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques



Commune déléguée de Beaulieu : réalisation d'un club house – autorisation à signer les marchés de travaux

L'opération concernant la réalisation d'un Club House pour les associations utilisatrices de la Salle de Sports de BEAULIEU S/ BRESSUIRE comporte 9 lots, et a fait l'objet d'une consultation selon la procédure adaptée. Les lots 8 « carrelage/ faïence » et 9 « peinture » seront exécutés par la Régie Municipale.

Au vu des propositions des deux Commissions MAPA, réunies le 22 mai et le 19 juin 2023, l'attribution des 9 lots ainsi que l'autorisation de signature desdits marchés de travaux sont sollicitées auprès du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'ATTRIBUER** les marchés aux titulaires suivants :

Lot n° 01 : TERRASSEMENT / GROS ŒUVRE

- ➔ **CLAZAY CONSTRUCTION** ayant son siège social à BRESSUIRE (79300) – 61 rue des Métiers – pour un montant de 115 000,00 € HT soit 138 000,00 € TTC. (après négociation)

Lot n° 02 : CHARPENTE BOIS / BARDAGE

- ➔ **SAS CHARRIER** ayant son siège social à ESSARTS EN BOCAGE (85140) – Le Vivier – Ste Florence – pour un montant de 38 000,00 € HT soit 45 600,00 € TTC.

Lot n° 03 : COUVERTURE BAC ACIER / EVACUATION DES EAUX

- ➔ **SARL CLOCHARD** ayant son siège social à TERVES (79300) – 2 route de la Thibaudière – pour un montant de 13 667,86 € HT soit 16 401,43 € TTC.

Lot n° 04 : METALLERIE / SERRURERIE

- ➔ **I.M.S** ayant son siège social à LYS AU LAYON (49310) – 1 rue de la Cave – Le Voide – pour un montant de 27 330,32 € HT soit 32 796,38 € TTC. (après négociation)

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20230621-DG_DEL_2023_100-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Lot n° 05 : MENUISERIES EXTERIEURES

- **SARL BERGE** ayant son siège social à COULONGES THOUARSAIS (79330) – 4 rue de Courtigas – pour un montant de 8 081,85 € HT soit 9 698,22 € TTC (*montant maintenu après négociation*)

Lot n° 06 : MENUISRIES INTERIEURES

- **SARL BERGE** ayant son siège social à COULONGES THOUARSAIS (79330) – 4 rue de Courtigas – pour un montant de 27 685,44 € HT soit 33 222,52 € TTC (*après négociation*).

Lot n° 07 : PLAFOND / CLOISONS SECHES / ISOLATION

- **SARL GUERET** ayant son siège social à St JEAN DE THOUARS (79100) – 4 avenue du Bois de la Dun pour un montant de 23 000,00 € HT soit 27 600,00 € TTC. (*après négociation*).

Lot n° 10 : PLOMBERIE / SANITAIRE / VENTILATION / CHAUFFAGE

- **SARL FBM** ayant son siège social à BRESSUIRE (79300) – 19 rue Lavoisier – pour un montant de 26 420,00 € HT soit 31 704,00 € TTC.

Lot n° 11 : ELECTRICITE

- **SAS LUMELEC** ayant son siège social à St VARENT (79330) – 22 Bis avenue des Platanes – pour un montant de 18 975,00 € HT soit 22 770,00 € TTC.


- **D'AUTORISER** le Maire à signer lesdits marchés
- **D'IMPUTER** la dépense sur les crédits ouverts au budget.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Nathalie MOREAU




Le Maire,


Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20230621-DG_DEL_2023_100-DE
Date de télétransmission : 21/06/2023
Date de réception préfecture : 21/06/2023